

## ANNEXE 1

**à l'arrêté portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers aux conseils centraux de l'Université Grenoble Alpes**

**Scrutin du mardi 9 avril 2024 au jeudi 11 avril 2024**

### CALENDRIER ELECTORAL

Opérations	Dates
Comité électoral consultatif	Mercredi 21 février 2024
Affichage de l'arrêté de l'administrateur provisoire de l'Université Grenoble Alpes portant organisation des élections	Semaine du 4 mars 2024
Affichage des listes électorales (au moins 20 jours avant la date du scrutin - article D. 719-8 du code de l'éducation)	Au plus tard le mercredi 20 mars 2024
Date limite de dépôt des candidatures (15 jours francs maximum et 5 jours francs minimum avant la date du scrutin - article D. 719-24 du code de l'éducation)	Mardi 26 mars 2024 à 16h
Comité électoral consultatif (présentation candidatures + rappel modalités campagne électorale)	Jeudi 28 mars 2024
Campagne électorale	A compter de la validation des candidatures
Dates limites des demandes d'inscription ou de rectification sur les listes électorales (articles D. 719-7 et D. 719-8 du code de l'éducation - III de l'article 6 du décret n° 2011-595 du 26 mai 2011)	<p>Demande d'inscription des électeurs dont l'inscription est subordonnée à cette obligation : au plus tard mardi 2 avril 2024 à 16h</p> <p>Demande de rectification des électeurs remplissant les conditions pour être inscrit d'office et ceux ayant réalisé une demande dans le délai imparti sus-mentionné : au plus tard lundi 8 avril 2024 à 10h</p>
Scellement des urnes	Lundi 8 avril 2024
<b>Scrutin</b>	<b>Du mardi 9 avril 2024 à 9h au jeudi 11 avril 2024 à 16h</b>
Dépouillement	Jeudi 11 avril 2024 à 16h15
Proclamation des résultats (article D. 719-37 du code de l'éducation)	Dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales
Terme du délai de recours devant la CCOE (article D. 719-39 du code l'éducation)	Au plus tard le 5 <sup>ème</sup> jour suivant la proclamation des résultats